

# Le « palais roman »

**Les vestiges romans du Château de Neuchâtel constituent l'un des plus beaux ensembles d'architecture civile en Suisse et sont l'expression architecturale du succès des seigneurs puis comtes de Neuchâtel dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle.**

Depuis la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, le site de Neuchâtel dépend d'une importante famille originaire de Fenis, dans le Seeland, bien introduite dans l'entourage des empereurs germaniques. Au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, ces personnages se font appeler seigneurs de Neuchâtel et y bâtissent une résidence richement ornée. Il s'agit là des prémices d'un ambitieux projet géopolitique et architectural, qui se traduira en particulier par la construction de la Collégiale, l'émergence de la ville de Neuchâtel et l'accaparement du titre comtal.



La cheminée d'angle de l'étage inférieur de la camera romane. (MAHNE / OPAN, photo Stefano Iori 2006)



L'entrée de l'aula et la façade de la camera. (OPAN, photo Patrick Jaggi 2010)



La fenêtre qui s'ouvrait dans le mur oriental de l'ancienne camera, lors de sa découverte en 1913. (OPAN, fonds ISCP n°619)

## Les vestiges du 12<sup>e</sup> siècle ou les précieux indices de l'existence d'un « palais roman »

Dans l'aile sud du Château, les vestiges de l'époque romane permettent de restituer à l'emplacement de l'actuelle salle des États une vaste construction, l'aula ou Grande Salle, contre laquelle était adossé le logis seigneurial aux façades partiellement conservées.

Le niveau inférieur de l'aula était accessible par un portail monumental à archivoltes supportant l'escalier d'honneur conduisant au bel étage. Le logis comprenait deux niveaux de chambre, chacune équipée d'une élégante cheminée d'angle. Il était surmonté d'un étage belvédère caractérisé par ses claires-voies et desservi à l'est par un escalier privatif supporté par un haut pilastre à chapiteau décoré de feuilles. Cet ensemble réalisé en pierre est d'autant plus remarquable qu'à cette époque, les constructions, y compris dans les châteaux, étaient en grande partie constituées de matériaux légers, bois et colombages.

## Un décor de prestige

La découverte de colonnes torsadées à chapiteaux zoomorphes et d'un manteau arrondi de cheminée à arcatures atteste de l'existence d'une Grande Salle particulièrement ostentatoire, à l'image des façades conservées du logis, ornées d'éléments sculptés et sans doute rehaussées de couleurs. Les décors conservés étaient alors hautement significatifs pour leurs commanditaires. On y trouve par exemple :

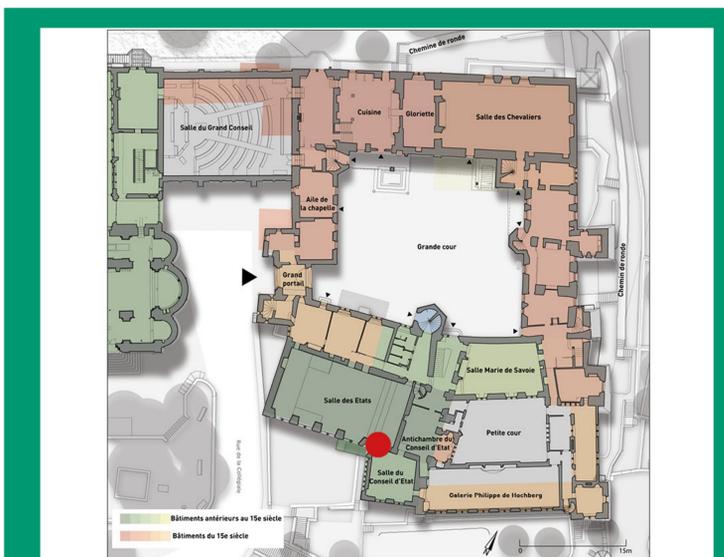
- des rinceaux de vigne chargés de lourdes grappes, principale richesse de la région ;



- deux animaux attachés par le même collier, peut-être des chiens évoquant la vénerie, activité seigneuriale par excellence ;



- un cavalier armé à la manière du 12<sup>e</sup> siècle, archétype du preux dont s'inspirent les premiers blasons des seigneurs de Neuchâtel ;



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle) accueillant d'importantes fonctions administratives.

Au 12<sup>e</sup> siècle, les premiers seigneurs de Neuchâtel transforment l'ancienne aula en une résidence richement ornée, presque un palais, caractérisée par ses sculptures de style roman et sa situation de belvédère.

Au nord et à l'est de ces constructions, les actuelles grande cour et petite cour étaient vraisemblablement encloses d'un mur peu élevé, dessinant des espaces dépourvus de constructions maçonnées jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle.

- des aigles et des fauves, symboles de force, de sagesse et de cruauté ;



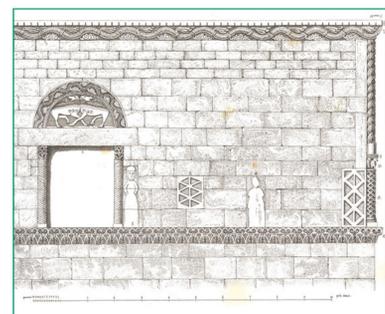
- des sirènes, rappelant peut-être la nécessité du combat à mener contre la tentation ;

- un personnage dans la position de l'orant, entouré de deux représentations animales, évocation possible d'une figure biblique.

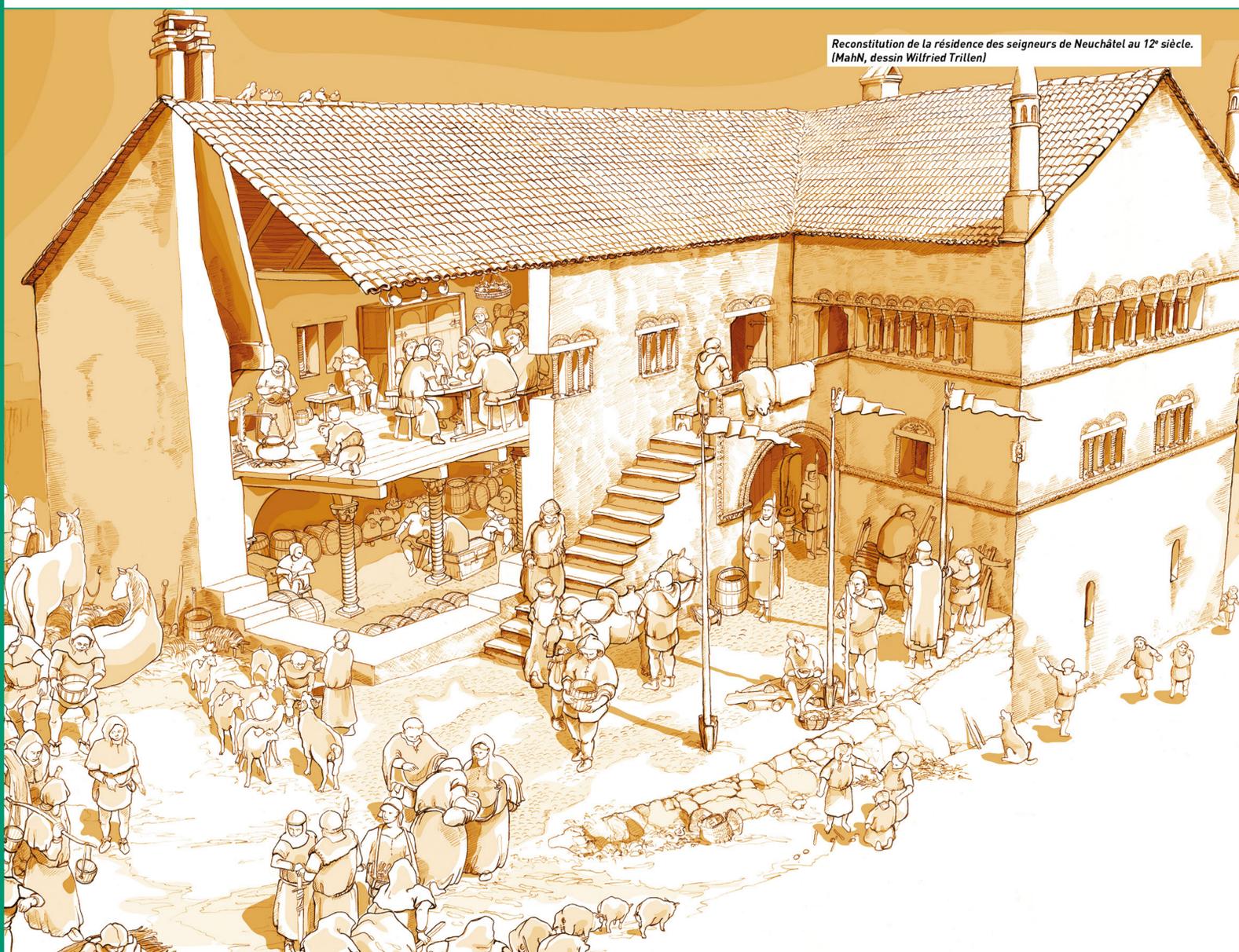


## Un intérêt patrimonial précoce

Au moment de leur redécouverte au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les vestiges de la résidence romane jusqu'alors cachés derrière un bâtiment de pressoir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle ont été faussement attribués à la forteresse bâtie peu avant 1011 par le roi de Bourgogne Rodolphe III sous le nom de *Novum Castellum* et dont il fait la réclame en la qualifiant de *regalissimam sedem*. C'est pourtant grâce à cette confusion que les Neuchâtelois, flattés, consentirent dès 1866 à conserver et à mettre en valeur ce qui constitue aujourd'hui le plus bel exemple d'architecture civile romane en Suisse.



Relevé de la « fenêtre aux chiens ». (Frédéric Dubois de Montperreux, Les Monuments de Neuchâtel, Zurich, 1852, pl. LI)



Reconstitution de la résidence des seigneurs de Neuchâtel au 12<sup>e</sup> siècle. (MAHNE, dessin Wilfried Trillen)